

Les Confréries, Associations et Mouvements Paroissiaux à Cheratte Notre Dame

La Société Philharmonique

Fondée en 1841 , la société regroupe des musiciens qui donnent des concerts , accompagnent les grands évènements de la vie paroissiale et villageoise . Elle joue aussi les processions .

En 1893 , elle reçoit le titre de « Royale » pour son 50^e anniversaire .

Le 15.8.1945 , on fête son centenaire , qui aurait dû être célébré en 1941 , mais qui a dû être retardé à cause de la guerre .

Le 14.8 , elle a joué dans toutes les rues du village , s'arrêtant à 19h avec un tir aux campes .

Une grand messe a été célébrée en son honneur le 15.8 à 10h , relevée par la chorale de Sarolay avec Mr Gillis au violon .

Un cortège s'est formé avec tous les groupes paroissiaux , et presque tous les prisonniers de la guerre , ainsi que les anciens de 14-18 .

Un concert est donné par la société centenaire , suivi de réjouissances populaires .

La Confrérie de Saint Roch

Le 2.4.1854 , la Fabrique d'église décide d'appliquer une taxe de 15 frs sur la Confrérie de St Roch , à payer en décembre .

La Confrérie de Saint Hubert

Lors de la construction de la nouvelle église , au centre du village , l'autel latéral droit cette fois , fut dédié à Saint Hubert , nouveau patron secondaire de Cheratte. L'activité économique principale de cette époque n'était-elle pas l'armurerie , et les habitants n'étaient-ils pas tous un peu ou beaucoup des chasseurs ?

La Confrérie de Saint Hubert , est citée , pour la première fois , dans un compte de la Fabrique d'église , à la séance du 2.4.1854 , pour une taxe de 15 frs à payer en décembre .

L'acte de fondation de la Confrérie de Saint Hubert Cheratte fut signé le 15 novembre 1856 , sous l'épiscopat de Mgr Théodore Alexis Joseph de Montpellier, Evêque de Liège . Le curé de Cheratte de l'époque est le Rvd Herman Bernard Bormans , depuis le 15.7.1848 . Il le restera jusqu'en 1857, où il est appelé à Emael . Le 15.11.1856 , donc , la Confrérie de Saint Hubert , patron secondaire de la nouvelle église et patron des armuriers et des chasseurs , est érigée officiellement à Cheratte .

Elle fut reconnue par le Vatican le 3 février 1857 par le cardinal Macchi , sous le pontificat du Pape Pie IX , et enregistrée à Liège par le vicaire général H. Neven, le 22 mai 1857 . Elle reçoit son acte d'érection par Mgr Alexis de Montpellier , évêque de Liège , pour l'institution d'une confrérie sous l'invocation de St Hubert . Elle est accompagnée d'une lettre papale de Pie IX avec indulgence , datée du 3.2.1857 .

La bannière du groupe , en velours vert , porte au revers la date de 1857 .

De 1857 jusqu'en 1913 , on fêtait notre saint patron le dimanche qui suivait la St Hubert , sauf quand celle-ci tombait un dimanche .

Elle était grandement et fidèlement aidée par la Société Philharmonique , plus connue sous l'appellation « Harmonie des Meyers » , qui allait chercher chaque membre de la Confrérie à son domicile pour les amener , en musique , à la grand messe en l'honneur de St Hubert . Cette harmonie , fondée en 1841 par Guillaume Meyers , organiste et receveur communal, fêtera son centenaire le 15.8.1945 .

Pendant les années de la Grande Guerre , le Père Dandoz prit la parole , en octobre 1917 , pour faire le panégyrique de Saint Hubert . En 1918 , ce fut le Père Thys , rédemptoriste , qui célébra cette fête . Le 9 novembre , la solennité de St Hubert fut rehaussée par la présence du Père Léopold , récollet .

En 1921 , le Père Van Hec , missionnaire jésuite , assura l'homélie . Puis , en 1922 , ce fut le Père Castel , lazariste .

En 1924 , le 4 novembre , les inondations amenèrent de l'eau jusqu'à la pierre devant l'église, de même qu'à la fin de 1925 , où le 31 décembre , les eaux atteignaient 53 cm dans l'église . Pendant ces années terribles , la Confrérie continua d'assurer la tradition .

Entre les deux guerres , toujours avec l'aide de l'Harmonie de Mr Jean Meyers , qui succédait ainsi à son père, nombreux furent ceux qui donnèrent de leur temps , et souvent de leur argent, pour perpétuer la tradition : Mrs Lambert Aussems , Jacques Beckers , Jean Bertemes , Antoine Comblain , Jacques Deuse , François Dumoulin , Jean Lhoest , Antoine Libois et Georges Van Linthout .

En 1930 , un groupe de mineurs est installé au sein de la Confrérie , à l'initiative de Jean Lhoest , qui assistera en costume à la procession de Cheratte et de Wandre .
La fête de la Ste Barbe sera aussi solennisée .

Après 1945 , les tâches de la Confrérie consistaient à faire croître le culte de son saint patron et d'organiser la procession paroissiale , grâce aux deux collectes assurées dans tous les quartiers du village .

Le deuxième dimanche du mois, à dix heures, une messe était dite , de la part de la Confrérie , pour tous les défunts du mois écoulé . La première collecte , pour la paroisse , était suivie d'une deuxième , pour la Confrérie .

Au lendemain de l'installation de l'abbé Rondia , nouveau curé , en 1956 , des réunions préparatoires à la fête du Centenaire furent organisées . On rassembla les forces vives en réunissant les confréries de la Jeunesse et de St Hubert . Une collecte mensuelle couvrirait les frais de la fête.

En 1956 , la fête du centième anniversaire , sous la présidence de Mr Jean Lhoest , fut célébrée avec un cortège grandiose , où figurants , chars retraçant la vie de notre saint patron, fanfares et cors de chasse animèrent les rues de notre paroisse . Près de quarante confrères travaillèrent à l'animation de cette belle journée .

Monsieur l'abbé Wallen , curé de St Nicolas-lez-Liège , apporta des renseignements précieux sur la vie de St Hubert(650-727) . Mr le curé Rondia , avec les Petites Sœurs des Pauvres de Liège, trouva les costumes nécessaires . Mr le vicaire Hardy contacta les fanfares l'Alliance de Kanne (Mr Thÿsen) , la Royale Ste Cecilia de Kanne (Mr Bermelmans) , la Royale Philharmonique de Cheratte (Mr Meyers) . Celui-ci dirigera le concert des trois harmonies , sur la place de l'église , après la dislocation du cortège . Les trompes de chasse du Royal Rallye Boistfort de Bruxelles Participèrent à l'animation du village . Le soir , la Dramatique l'Essor joua « li Tcharî » dans une régie de Marcel Blistin .

Les commerçants cherattois , tout particulièrement les cafés , s'investirent : Me Vve Dumoulin , Me Dehareng – Risack , B. Vrancken , Mr Mairlot , Mr Ribecai , Mr Comblain , la Maison du Peuple , le Castel , Mr Longfils , Mr Wilket , Mr Henry . Même les associations locales des pêcheurs et des mineurs tinrent à participer .

Me Fastré , travaillant aux Ets Beckers , apporta les drapeaux aux couleurs représentatives de toutes les œuvres paroissiales : papal , scouts , patros , St Hubert , gymnastique , Ste Vierge , Royal Philharmonique , Royal Dramatique , Ligue du Sacré Cœur , St Vincent de Paul .

Joseph Etienne se chargea du transport des animaux empaillés depuis la rue des Vennes à Liège , avec le concours de la charrette prêtée par Jean Tiquet . Etienne Stevens fournit les hampes des drapeaux . Dédica Deby s'affaira autour du grand char de Pierre Poës , sur lequel prendrait place Joseph Hardy costumé en St Hubert , entouré des cors de chasse . Il construisit les calicots et le panneau relatant le miracle de Nivelles , que Marcel Blistin mit tout son cœur à peindre .

Étaient évoqués St Hubert chez sa tante Sainte Ode d'Amay , Sa conversion , St Hubert disciple de St Lambert , Evêque et Fondateur de Liège , Le grand miracle, Sa mort , L'invocation contre la rage , Patron des pêcheurs , Patron des chasseurs .

Théo Libois s'occupa des grimages et des perruques . Le docteur Emile Piraux se mit à la disposition de la population gracieusement pendant les deux jours de fête , qui au départ , devaient être quatre !

Près de quarante confrères travaillèrent à l'animation de ces belles journées : Egidio Bau , Jacques Beckers père et fils , Roger Bertemes , Joseph Colin , Antoine Comblain , Toussaint Courtois , Georges et Léopold Delhoune , Paul Demaret , Antoine Depzinski , Jacques Deuse, Gilbert Diet , Joseph Etienne , Charles Folie , Henri Fromont , Emile Haid , Servais Hermans , Toussaint Josse, Georges Kariger fils , Jean Klippert , Henri Krauza , Jean et Hubert Lhoest , Antoine Libois , Joseph Loyens , Henri Magermans , Gaspard Malchair , Maurice Malherbe , Pietro Masoni , Louis Meher , Noël Montrieux , Noël Pirotte , Willy Plopper , Frans et Georges Reppo , Raggi , Georges Rosko , Guy et Jean Servais et Hyacinthe Tognolli .

Deux jours de fêtes auront lieu les 19 mai et 2 juin 1956 .

Le 19 mai se déroule une grande fête de gymnastique , animée par la Société Royale Philharmonique .

Le 19 mai 1957 , dès 6h du matin , la Société royale Philharmonique de Mr Jean Meyers sonnait le réveil . Le temps était de très mauvaise humeur . Dès huit heures , les sociétés de gymnastique travaillèrent , au lieu des différentes places publiques prévues , dans les garages de Mrs Etienne , Woit , Dumoulin , Metabet . Il y avait Hermalle/Argenteau , Ans , Blégny , Milmort , Renory , Welkenraedt , Jupille , Engis , Souverain Wandre , Hollogne aux Pierres , Thier à Liège et Bonnelles . Les sociétés gagnèrent l'église en cortège dès 11h .

La messe à 11.30h fut suivie d'une réception à l'Administration communale .

A 14.20 h , nouveau cortège gymnique , puis à 15h fête de l'après-midi au Sartay . Les résultats furent proclamés à 18h , avant une animation , à 20h , par les Balladins du Rythme .

Le 2 juin une grand messe solennelle , et surtout un superbe cortège historique réjouissent la population . La Société dramatique clôtura la soirée de fête .

Le 2 juin , pour la deuxième journée de fête , la grand messe solennelle eut lieu à 10.30 h , avec la participation des trompes de chasse du Royal Rallye Boistfort de Bruxelles .

Trois cavaliers costumés , Mrs Fraiture , Gathier et Simonis ouvrirent le grand cortège .

Les harmonies précédaient les chars et les groupes .

Le journal « La Basse Meuse » du 27.1.1957 écrit : « Bientôt la paroisse va célébrer deux grandes fêtes . Le fête de St Hubert avec à la grand-messe le concours de la chorale dirigée par M.Meyers ; après la grand-messe , pèlerinage au monument aux Morts des guerres . »

Le journal La Cité Liège , du 19.5.1957 , donne l'article suivant , sous la plume de M.R. Froidmont :

« Aujourd'hui et le dimanche 2 juin , la procession historique de Cheratte Notre-Dame célébrera le centenaire de la Confrérie St Hubert .

Enfin ! Après plusieurs semaines de préparatifs fébriles et inlassables , les fêtes du centenaire de la Confrérie de Saint Hubert vont se dérouler à Cheratte Notre Dame , ces dimanches 19 mai et 2 juin , avec éclat et beauté .

Déjà les habitants des communes environnantes ont été alertés de ces manifestations par la voie des affiches et d'une auto-radio qui , samedi , parcourait la région . Tandis que l'INR s'est chargé au cours des deux émissions , mardi et samedi , d'assurer une diffusion plus large à ces festivités religieuses et sportives .

En effet , si le « clou » de ces fêtes consiste en la procession historique du 2 juin , la journée de ce dimanche est consacrée à un rassemblement de sociétés gymniques masculines liégeoises .

Plus de quinze sociétés de la Fédération catholique prêtent leur concours à cette première manifestation . Parmi elles , on relève les noms des sociétés d'Engis , d'Hermalle-sous-Argenteau , de Souverain-Wandre , de Milmort , de Welkenraedt , de Gemmenich , d'Ans , de Blégny Trembleur , du Thiers à Liège , de Jupille , et naturellement , de Cheratte . Sana compter la clique locale , celles de Raeren et de Blégny , les tambours d'Engis et l'harmonie de Hermalle-sous-Argenteau .

La Journée Sportive :

Dès 6 heures du matin , la Société Philharmonique de Cheratte , sous la direction de Mr J. Meyers , assurera le réveil en musique des habitants . Ensuite , à partir de 8 heures , les sociétés gymniques commenceront des concours sur différentes places publiques : dans les cours de l'Institut St Dominique et de l'école communale des garçons et des filles , place de l'Eglise , dans la cour du Patronage , rue Olivier Malchair , place du Fortin . En cas de pluie , des emplacements couverts ont été prévus près des endroits désignés .

A 11 heures , les gymnastes formeront un cortège qui se dirigera , par les rues Vieille Voie , Risack , Entre les Maisons , Sartay , de Visé , Joseph Lhoest , des Champs et de l'Eglise , au monument des morts , où aura lieu un dépôt de fleurs . Puis , à l'église , où sera célébrée la Sainte Messe .

A l'issue de cette messe , vers 12.30 heures , les sociétés seront reçues à l'Administration Communale , sous les auspices de laquelle seront organisées les fêtes , par Mr Kowalski , bourgmestre .

L'après-midi , le cortège des sociétés gymniques empruntera un second itinéraire par la rue des Champs , avenue de Visé , rues de Wandre , du Curé , des Acacias , du Port , des Tilleuls , du Curé , de Visé , pour aboutir au terrain du Sartay où se dérouleront des mouvements de masse et des exécutions des sociétés lauréates du matin . Enfin , à 18 h , la proclamation des résultats et la remise des prix clôtureront la journée dans la cour du patronage .

La fête du centième anniversaire , sous la présidence de Mr Jean Lhoest , fut célébrée avec un cortège grandiose , où figurants , chars retraçant la vie de notre saint patron, fanfares et cors de chasse animèrent les rues de notre paroisse .

La Procession Historique :

Mais , incontestablement , la grande procession historique qui a été mise sur pieds pour le 2 juin , sera l'évènement de ces fêtes du Centenaire .

Elle ne réunira pas moins de 150 participants qui , dans des costumes d'époque , retraceront la vie de St Hubert . Il s'agit véritablement d'une reconstitution des évènements marquants de la vie du patron des chasseurs . Son enfance sera l'objet d'un premier tableau « St Hubert chez sa tante , Ste Ode d'Amay » , puis ce sera « Sa Conversion » . On verra ensuite « Evêque et Fondateur de Liège » , « Le Grand Miracle » , « Sa mort » , « Invoqué contre la Rage » , « Patron des Pécheurs » , et l'apothéose : le char avec St Hubert , « Patron des Chasseurs » .

La fanfare de l' »Alliance » de Kanne (direction M.Thijssen) , la Royale fanfare « Ste Cecilia » de Kanne (direction M. Bemelmans) , la Royale Philharmonique de Cheratte (direction M. Meyers) et les Trompes de chasse du Cercle « Le Royal Rallye de Boisfort » prendront également place dans cette grandiose procession , qui parcourra les rues de la localité , pendant trois heures environ .

Elle sera ouverte par trois cavaliers , les 9 drapeaux des œuvres paroissiales et le drapeau aux couleurs papales . En voici l'itinéraire : rues de Visé , du Sartay , Entre les Maisons , Risack , Vieille Voie , Petite Route , de Visé , des Champs , avenue du Chemin de Fer , Grand Place , avenue de Wandre , rues du Curé , du Chemin de Fer , de la Meuse , des Platanes , du Port , des Acacias , du Curé , de Visé , dislocation : cour du Patro .

Toutefois , avant cette procession qui prendra le départ à 14.30h , une grand messe solennelle sera célébrée le matin par Mr l'abbé Rondia , curé de la paroisse , avec la participation des Trompes de Chasse du Cercle le « Royal Rallye Boisfort » . Mr l'abbé Lambrecht , ancien curé , prononcera le sermon de circonstance .

Au cours de la soirée , la médaille de St Lambert sera remise aux anciens membres de la Confrérie de St Hubert .

Enfin , le soir à 19.30h , la séance académique se déroulera au Cercle St Norbert . La société dramatique « l'Essor » y interprétera « Li Tcharité » , pièce de J. Schurgers . L'entrée sera gratuite .

Signalons que l'unité scout St Hubert de la paroisse prendra part à la reconstitution , ainsi que l'Association locale des Pêcheurs qui , à cette occasion , sortira son drapeau .

Si l'on en juge d'après les efforts des organisateurs qui se sont dévoués sans compter , au cours de nombreuses semaines , en vue de la réussite de ces journées , d'après le nombre des participants , et d'après la qualité des costumes et des armes et instruments d'époque , la procession historique du centenaire sera marquée d'une pierre blanche dans les annales de la paroisse » .

Dès les années 1980 , le nombre de confrères diminua . Décès, déménagements , départs pour convenances personnelles , ouvrirent la route à la présence de quelques dames et demoiselles . Déjà la Confrérie de la Jeunesse avait disparu , faute de membres. Ceux-ci , se mariant les uns après les autres , quittaient la paroisse pour d'autres lieux et la relève n'était pas assurée .

Les présidences de Mrs Antoine Comblain et Joseph Locatelli , puis de Jean Pierre van Ass , virent quelques bonnes volontés essayer de maintenir la fête de St Hubert : Mrs Servais Hermans , Thierry Beckers , Roger et Jean Luc Bertemes , Pierre Moisse , Hubert Lhoest , Léon Demarche , Thomas Woit et Thomas Delarue , ainsi que mesdames Renée Bertemes , Annette Servais , Jacqueline et Reine Beckers , et Marie Claire Woit-Lieutenant .

En 1999 , le 17.10 , le cortège de la St Hubert a parcouru les rues Sartay , de Visé et l'Avenue du Chemin de Fer .

La Confrérie du Saint Rosaire

Le 20.11.1871 , Théodore Alexis Joseph de Montpellier , évêque de Liège , à la demande de Mr l'abbé Courard , curé de Cheratte , autorise l'institution d'une confrérie du Saint Rosaire . Elle a été accordée , par l'abbé François Vincent Marie Lacoste , prieur du couvent de La Sarte à Huy , le 10.3.1872 .

Il est prévu la possibilité de transférer la confrérie si les Pères de La Sarte s'installent à Cheratte . Elle pourra être supprimée si l'on constate des négligences au niveau des statuts et des règlements .

Une lettre du Général Jandel de l'ordre des Prédicateurs pour le Rosaire , est adressée de Rome en l'année 1872 .

Une mission est prêchée en novembre 1872 par les Pères Joseph et Saint Omer , du Très Saint Rédempteur .

La Sodalité du Très Saint Cœur de Marie

Dès 1872 , les demoiselles de Cheratte récitent , tous les dimanches , au lieu des Vêpres , le salut à 17 h en été et à 16h en hiver .

On y récite trois dizaines de chapelet et on chante .

La Confrérie du Saint Sacrement et les processions

On signale déjà la présence d'une Confrérie du St Sacrement à Cheratte en 1764 .

Le deuxième dimanche de juillet , au cours de la fête populaire de Cheratte , a lieu une procession du Saint Sacrement .

Une autre procession a lieu le dimanche de la Trinité sur les Hauteurs de Cheratte , avant la séparation des deux paroisses .

En 1918 , la procession du St Sacrement compte 20 à 30 hommes de plus de 18 ans .

Le 13 juillet 1919 , la première procession depuis 1914 voit affluer beaucoup de paroissiens . Elle est très belle avec plusieurs groupes organisés par les Sœurs . La pluie interrompt la procession qui ne parcourt pas le Vinâve , la Drève , ni la Rue du Curé .

En 1920 , la procession est très réussie . Des grandes bannières transversales , louées à l'œuvre des Processions , embellissent les rues du village .

En 1922 , la procession est composée de nombreux groupes . Le vent violent empêche les bannières de sortir . On compte 90 hommes et jeunes gens .

En 1925 , la procession pénètre pour la première fois dans la nouvelle Cité du Charbonnage du Hasard . Un reposoir y est organisé . Cette cité jardin a été construite dès mars 1923 pour accueillir les travailleurs de la mine qui ne trouvaient pas facilement à se loger . Un canal a aussi été creusé , qui place Cheratte parmi les ports fluviaux .

Le 11.7.1926 , une splendide procession voit beaucoup d'enfants participer à de nombreux groupes . Nouvelle venue , celle de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus . Le reposoir de la cité du charbonnage est grandiose . Il y a aussi un reposoir au monument aux morts de la guerre .

En 1931 , un nouveau drapeau fait son apparition : le drapeau des mineurs à l'effigie de Ste Barbe et St Léonard est béni pour la procession paroissiale .

Le 12.7.1936 , la procession est interrompue un moment par la pluie dans la rue Risack et la Petite Route . Un nouveau déluge accueille cette procession sur la grand place de la Cité . Les participants se réfugient à l'hôtel de la cité avant de reprendre la procession .

Le 13.7.1941 , la procession regroupe les enfants sur 4 rangs . Suivent le trône de la Vierge , les communiantes , les jeunes filles et les dames , les jeunes gens et les messieurs . On compte plus de 600 personnes . Des médailles du scapulaire sont offertes aux 285 enfants présents .

Le 8.7.1945 , la procession est tellement longue que le Saint Sacrement est toujours dans l'église , que la tête de la procession a déjà passé le passage à niveau du Sartay . Une trentaine de prisonniers rentrés de captivité accompagnent la procession en uniformes .

Confrérie du Sacré Cœur de Jésus

Le 26.2.1876 , suite à la mission prêchée par les Pères Joseph et Gérard , rédemptoristes , on crée une nouvelle confrérie vouée au Sacré Cœur de Jésus . L'acte d'érection , signé du 8.2.1876 , en latin , est conservé .

Une lettre de la paroisse Ste Marie de la Paix à Rome , datée du 9.3.1876 , y est jointe .

183 familles sur 200 s'y inscrivent .

La Congrégation de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie

Le 5.8.1896 , cette congrégation est installée à la chapelle St Joseph de l'Institut St Dominique . Elle est acceptée par le Général de la Société de Jésus le 29.8.1896 , et par une lettre de Mgr Doutreloux du 2.4.1898 .

Un chemin de croix a été placé dans l'oratoire des Sœurs le 27.5.1894 , sur autorisation de l'évêque du 27.4.1894 . Il a été béni par l'abbé Wey le dernier dimanche du temps pascal 1898 . Il est l'œuvre de Mr Baeten de Visé et a été commandé par l'abbé Vrancken , peu avant son départ pour St Servais à Liège .

L'Association des Mères Chrétiennes

Le 13.5.1906 , installation de cette association qui regroupe plus de 140 femmes mariées de Cheratte .

Elle fait suite à une mission prêchée pendant 3 semaines , du 22.4 au 13.5 , par les pères Fochenberger et Heindren , Lazaristes de Liège . La mission a rassemblé une moyenne de 450 à 725 personnes journallement .

Le Patronage des Garçons

Le 16.6.1907 , est créé un patronage pour garçons , mis sous la protection du Bienheureux Herman Joseph . Une bannière en velours bleu lui est attribuée en 1907 .

La bannière du groupe est restaurée en juillet 1908 .

Le patronage est réorganisé en 1915 . Il compte 40 membres .

Le Père Vervier prêche la retraite aux jeunes gens du patronage en 1917 .

Les locaux du patronage accueillent provisoirement en 1928 la nouvelle école des garçons , avec 25 enfants . La Direction de l'école est confiée à Mr Georges Kariger .

Des nouveaux locaux seront construits en 1930 , pour accueillir l'importante augmentation des élèves venant de la cité du charbonnage . Deux bâtiments en bois avec revêtement en insulite sont élevés dans une partie du jardin du presbytère qui a été remblayé , par la firme Hallet et Poisman de Liège . Du nouveau matériel scolaire est installé , pour accueillir 53 élèves en deux classes . Les locaux sont bénis en septembre . Les deux frères Kariger , Georges et Lucien , en sont les instituteurs .

Une partie de la cour du patronage a été cédée à la Commune , pour y construire un chemin (la future rue Joseph Lhoest) , à charge pour la commune d'édifier à ses frais un mur avec une porte cochère pour accéder à la cour .

Le Patronage des Filles

Ce groupe participe , en 1908 , au paiement d'une nouvelle lampe de sanctuaire pour l'église de Cheratte .

Ce groupe possède sa bannière : « Apostolat de la Prière Patronage de jeunes filles »

Un cercle d'études y est fondé en 1921 , le Cercle Ste Jeanne d'Arc .

La Confrérie de la Jeunesse

Parmi la jeunesse de Cheratte , un capitaine est régulièrement élu . Celui-ci est remplacé lorsqu'il se marie . C'est le cas pour Toussaint Dumoulin , qui est remplacé le 2.12.1855 par Jacques Lemouche , au vote de 33 voix sur 37 votants .

Le 2.4.1854 , la Fabrique d'église décide d'appliquer une taxe de 15 frs sur la Confrérie de La Jeunesse , à payer en décembre .

Ce groupement possède sa bannière , dédiée à la Vierge et datée de 1864 .

Ce groupe participe , en 1908 , au paiement d'une nouvelle lampe de sanctuaire pour l'église de Cheratte .

Conférence de Saint Vincent de Paul

L'installation de ce groupe d'entraide a lieu le 24.1.1909 .

Elle sera très active lors de la guerre 1914-1918 , distribuant des secours à beaucoup de familles . Plusieurs centaines de francs sont distribués aux pauvres .

En union avec le Cercle catholique , elle organise un centre officiel de distribution de vivres , dont le service des pains de Hollande pendant 10 mois .

Un chauffoir public est installé au Cercle pendant l'hiver 14/15, trois après midi par semaine , pour 60 à 80 hommes et jeunes gens réunis en patronage .

En 1917 , malgré le peu de ressources , St Vincent de Paul se reconstitue .

Le ravitaillement du Cercle continue avec la vente de légumes , fromages de Herve et produits de mercerie . Le local de distribution est transféré au local du Patro .

Le ravitaillement hispano-américain communal se fera au Cercle à partir de juin 1917 .

Pendant la guerre 14/18 , la Conférence a distribué des secours :

1914 : pains etc 71 francs

1915 : pains etc 217,25 francs

1916 : secours divers 120,80 francs

1917 : secours divers , lait , viande etc 267,25 francs

1918 : secours au ravitaillement , lait aux vieillards et malades , œufs , chaussures etc
1107,59 francs

*Conférence St Vincent de Paul
Compte R.D.*

La conférence a distribué des secours :

| | | | |
|-------------|---|----------------|------------|
| <i>1914</i> | <i>pains etc.</i> | <i>71</i> | <i>frs</i> |
| <i>1915</i> | <i>"</i> | <i>217.25</i> | |
| <i>1916</i> | <i>secours divers</i> | <i>120.80</i> | |
| <i>1917</i> | <i>secours divers, lait viande etc.</i> | <i>267.25</i> | |
| <i>1918</i> | <i>secours au ravitaillement lait aux vieillards et malades, œufs chaussures etc.</i> | <i>1107.59</i> | |

Le Cercle Ouvrier Saint Norbert

Le cercle est fondé le 19.12.1909 .

Son trésorier , Jacques Fraikin , est tué au camp de Hamelin pendant la guerre 1914/18 . Ses obsèques ont lieu à Cheratte le 27.1.1919 .

Le 19.11.1922 , le Cercle est réouvert , après quelques années de léthargie . Monsieur Célestin Malchair en est la cheville ouvrière pendant tout l'hiver .

Une bibliothèque paroissiale est organisée , sous le vocable de Notre Dame , qui prêtera jusqu'à 1490 volumes dans l'année .

Le cercle acquiert 2 nouveaux billards pour 1175 frs .

En août 1924 , un comité central est élu pour la gestion du Cercle .

Le 26.12.1926 , le Cercle accueille les festivités données à l'occasion des 25 ans de prêtrise de l'abbé Baguette . Elles ont été précédées par une grand messe solennelle .

Une séance musicale et littéraire attire beaucoup de monde au Cercle .

Le 17.4.1932 , une grande fête est organisée au Cercle pour le départ du vicaire Leclère , qui est nommé curé à Marchin .

Le 5.2.1933 , ce sont les Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie , qui sont à l'Institut , qui fêtent les 30 ans de leur présence à Cheratte .

Le 19.11 de la même année , l'abbé Lambricht fête son jubilé sacerdotal de 25 ans .

Les distribution des prix aux élèves des écoles paroissiales ont lieu au Cercle le 16.7.1934 et le 18.7.1935 .

Le 26.8.1939 , le Cercle est occupé par des soldats belges mobilisés : un peloton de la 9^e Cie du 1^{er} de Ligne . Le 13.2.1940 , les soldats partent , laissant la salle du cercle en piteux état . Une réclamation concernant ces dégâts porte sur une somme de 1000 frs .

Le 23.4 , la salle est à nouveau occupée par 18 hommes .

Le 8.3.1953 , la fête d'adieu au vicaire Leyens , nommé curé à La Xhavée , rassemble beaucoup de monde . Un poêle Ciney lui est offert grâce à la collecte qui a rapporté 9.381,25 frs .

Le 11.6.1954 , c'est au tour du Curé Weeghmans d'être fêté au Cercle à l'occasion de son départ . Un superbe calice lui est offert .

C'est l'abbé Morrier qui devient curé de Cheratte . Il aura la difficile tâche de régler le départ des sœurs de l'Institut .

La Gymnastique Le Blé Qui Lève

Une section de gymnastique est fondée au sein du patronage du Bienheureux Herman Joseph en février 1912 .

Elle compte 30 pupilles .

La société gymnique est réorganisée le 8.1.1920 , avec un nouvel uniforme . Elle participe à la procession et à différentes fêtes de gymnastique : Liège , Vaux , Haccourt et Cheratte Hauteurs .

La section de gymnastique est affiliée en octobre 1937 à la Fédération de gymnastique catholique de Belgique .

Elle participe à la fête du Centenaire de St Hubert le 19.5.1956 .

Elle donne une grande fête de gymnastique dans la Cité du Charbonnage le 20.5.1957 .

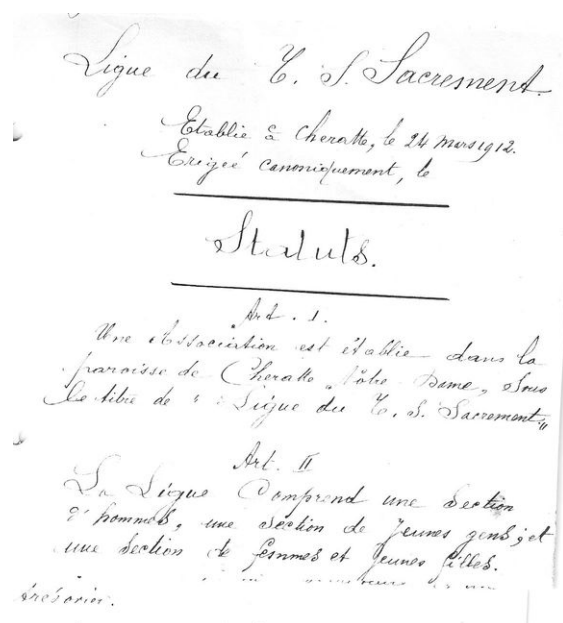
En 1962 , la société du Blé Qui Lève fête son 50^e anniversaire . Le détail des activités paraît dans la Gazette de Liège .

En 1963 , 100 gymnastes sont à l'honneur à Fayembois . Un grand banquet , auquel participe la gymnastique du Blé Qui Lève , leur est donné . Un article leur est consacré dans la Gazette de Liège du 23.3.1963 .

Le 17.9.1963 , le même journal publie un article sur la réalisation , par la gymnastique d'un damier vivant , où les pions sont figurés par des gymnastes .

La Ligue du Saint Sacrement

Ce mouvement d'adultes chrétiens est fondé le 24.3.1912 , sous le patronage de Saint Hubert . Elle organise les premiers dimanches du mois et les jours de grandes fêtes , une procession solennelle au Saint Sacrement à l'intérieur de l'église . La première procession se tient le 15.2.1914 à 14.30 h .



Statuts de la Ligue du St Sacrement en 1912

Les statuts sont définis le 24.3.1912 .

« Une association est établie dans la paroisse de Cheratte Notre Dame , sous le titre de « Ligue du Très Saint Sacrement » . La Ligue comprend une section d'hommes , une section de jeunes gens ; et une section de femmes et jeunes filles .

La Ligue a pour but de développer parmi les hommes le culte public dû à Notre Seigneur Jésus Christ présent au très saint sacrement de l'autel , et de former ainsi , au sein de la paroisse , un groupe de chrétiens d'élite profondément pieux et capables de seconder le prêtre dans son apostolat .

Le Conseil de la Ligue est composé de membres qui ont fait la retraite ou se disposent à la faire . Le curé de la paroisse ou son délégué est Directeur de la Ligue . A la tête du Conseil , il y a un Préfet , deux assistants , un secrétaire et un trésorier . Le Conseil se réunit au local du Cercle ouvrier St Norbert le dernier dimanche de chaque mois à 11 heures .

Dans cette réunion , après la prière , et une courte lecture faite dans le « Livre du Bien » ou autre livre pieux , les mêmes s'occuperont de tout ce qui intéresse la culte du Très Saint Sacrement . Ils rechercheront notamment quels sont les hommes auxquels on pourrait demander d'entrer dans le Conseil de la Ligue et pour cela de s'engager à faire la retraite ; de faire partie de la Ligue en s'engageant à en remplir les conditions telles qu'elles seront détaillées plus loin . Ils détermineront quels sont les membres que chacun devra convoquer aux réunions de la Confrérie et de la Ligue du Très Saint Sacrement .

Ils communieront le plus souvent possible avec l'intention de se faire une âme d'apôtre . A cette fin , il est constitué une Ligue Eucharistique qui réunit tous les hommes communiant tous les mois ou plus souvent .

Ils se feront aussi un devoir tout particulier d'escorter le Saint Sacrement dans la procession .

A la mort d'un membre de la Ligue , celle-ci fera célébrer une messe basse pour le repos de son âme , les Confrères s'efforceront d'assister aux obsèques . En outre , à la réunion du 1^{er} dimanche du mois , on récitera pendant 12 mois le « De Profundis » .

La section des jeunes gens porte le titre de « Garde d'Honneur du Saint Sacrement » . Son but est de former un groupe de jeunes gens d'élite , qui communieront fréquemment et fourniront à la section des hommes des recrues bien préparées .

Pour être membre de cette section , il faut faire partie du Patronage depuis deux ans et être admis par le Conseil . On est reçu définitivement après un stage de trois mois .

La Garde d'Honneur est dirigée par le Vicaire délégué , assisté d'un ... »

Un triduum eucharistique est organisé à Noël par le Père Guibert , franciscain de Liège , pour relancer les réunions mensuelles de la Ligue .

En 1919 , les réunions mensuelles sont peu fréquentées : 14 hommes en mars .

La Confrérie du Saint Sacrement est réorganisée en 1929 . Des directives épiscopales ont été publiées et aident à cette réorganisation . 103 hommes s'y sont inscrits .

Le Cinéma

Une salle de cinéma est installée dans la paroisse , dans les locaux du Cercle , en 1914 .
Une réunion de la Ligue des Retraitants de Visé s'y tient le 2.8.1914 . Plus de 150 membres s'y pressent . Le conférencier de Visé , terrassé par une attaque , décède après la conférence .

En 1922 , la salle de cinéma est remise à neuf par le nouveau vicaire Célestin Englebert , arrivé à Cheratte le 20.3.1920 . Il y reste jusqu'au 17.4.1924 . Celui-ci propose des soirées du dimanche .

Le 7.4.1935 , le CF décide d'interdire l'affichage sur les murs du presbytère : des affiches pour certains cinémas sont jugées licencieuses .

Le 17.7.1959 , le cinémascope est inauguré au Cinéma « Sélect » . Un discours est prononcé par le curé François Rondia à cette occasion .

« Mesdames , Messieurs , mes Chers Amis ,

Je m'en voudrais de ne pas vous remercier bien cordialement d'avoir répondu à l'appel des dirigeants du Sélect , qui m'ont invité à cette séance , que des personnes s'occupant d'œuvres . Je dois excuser l'absence de Mr le Vicaire retenu au camp des scouts et des louveteaux en Ardennes , ainsi que de quelques personnes en vacances .

Votre présence montre que vous êtes heureux avec nous de voir qu'à Cheratte existe encore une salle de cinéma essentiellement chrétienne , et qui plus est , la salle du vrai cinémascope .

De nouveaux fauteuils , jolis et pratiques , les lambris renouvelés , donnent à notre salle un air assez coquet , en un mot , une belle salle de village .

Tout ceci , vous le savez , puisque vous le voyez , mais ce que vous ignorez peut-être , c'est que cette salle , nous la devons au dévouement total de deux personnes , Mr Théo Risack et Mr Nicolas Fastré , fortement secondés par Melle Risack . Il est d'autres dévouements , mais si je ne cite que ceux-là , c'est parce que , comme dans toute société , ce sont toujours les chefs qu'on critique quand ça ne va pas et qu'on leur rend trop peu hommage quand l'œuvre marche .

Mr Théo Risack , petit de taille , sachant se faire obéir sans trop crier , maniant non seulement l'aiguille mais aussi la truelle , entrepreneur à ses heures et risquant parfois la mort en tombant d'une échelle comme ce fut le cas tout récemment . Son aide , Mr Nicolas Fastré , homme de poids , de valeur , homme de voix à ses heures , et qui , par habitude contractée aux Contributions , encaisse si volontiers votre argent à l'entrée , , et qui en dehors de cela , et avec Mr Risack , homme de peine , cinéaste , rebobineur et colleur de bobines . Bien rares sont les soirées où ces deux hommes ne se rencontrent pas à la salle ou à la cabine pour certains travaux .

Melle Risack , toujours souriantes , aux pommettes fraîches et roses , mais qui non contente d'apporter le souper à son frère le dimanche soir entre deux séances , met aussi la main à la pâte et est la grande trésorière de l'association .

Pour nous , ces trois personnes ont osé , elles ont risqué , vraiment peiné ; le temps a heureusement passé , ni Mr Fastré venant laver la salle chaque semaine lui-même .

A présent , votre belle salle est bien là !

Quand je souligne leur dévouement , je veux aussi dire qu'il est tout à fait désintéressé , et qu'il est gratuit ; que leur dévouement leur amène aussi des frais personnels . ..

Comme dans le passé , que vive la salle Sélect , c'est-à-dire la salle Choisie , la salle d'élite , qu'elle soit florissante pour le plus grand bien de tous et la gloire de Dieu ! »

La Ligue des Jeunes Patriotes Belges

Fondée en 1915 , elle regroupe beaucoup de jeunes cherattois , qui communient plusieurs fois par semaine .

La Ligue diocésaine des Femmes Catholiques

La section paroissiale de Cheratte est constituée en 1918 .

Les réunions ont lieu les 4^e dimanches du mois , en même temps que le groupe des Mères Chrétiennes . Des conférences sont données sur l'éducation des enfants .

Il y a 88 adhésions .

Le 2.2.1919 , la fête patronale des Femmes Catholiques voit beaucoup de confessions et communions .

Réunions spéciales lors de la grande mission du 28/9 au 8/10.1919 .

Le Cercle d'Etudes Religieuses

Il est fondé le 4.9.1919 par le vicaire COULEE . Il rassemble les hommes tous les 15 jours , pour des instructions sur les principaux points de la religion .

125 hommes participent à la grande mission du 28/9 au 8/10.1919 .

Le vicaire Coulée meurt le 12.2.1920 , à 34 ans , après 4 et demi années passées à Cheratte . 40 prêtres assistent à ses obsèques le 17.2.

La Dramatique St Louis

Une section de gymnastique et d'athlétisme est fondée en 1922 , qui ne durera que jusqu'à la fin de l'été .

Journal « Notre Cheratte » puis « Réveil Mosan »

Un journal est créé : il porte le titre rassembleur de « Notre Cheratte » .
Son premier numéro sort en novembre 1924 et est très apprécié .

En 1926 , la portée du journal « Notre Cheratte » est élargie . Il portera le nom de « Réveil Mosan » et paraît chaque semaine .

Les Ligues Populaires des hommes et des femmes , la JOCF section jeunes filles

Fondées en 1927 , pour répondre au mouvement des travailleurs chrétiens , les deux ligues populaires rassemblent les hommes et les femmes autour de sujets de conférences et de formation , des cours de couture et de mode , un service d'achat en commun .

La Ligue Ouvrière Féminine organise sa fête , avec tombolas et conférence .

Le 28.2.1937 a lieu la journée des Œuvres sociales . Une collecte faite par le LOFC rapporte 1742 frs . On achètera trois nouveaux ornements gothiques .

La Fancy Fair

En 1928 , la cour du patronage accueille une grande fancy fair à l'occasion de la fête paroissiale .

C'est le Vicaire Leclercq qui l'organise , avec la participation de nombreux membres des diverses associations de la paroisse .

Elle connaît un grand succès et rapporte 9050 frs pour les œuvres scolaires .

La Société Dramatique

Une société de théâtre est créée à Cheratte , pour mettre à l'honneur de bien belles pièces de théâtre en français , autant qu'en wallon .

Le public , toujours nombreux , s'associe à ces festivités .

La Dramatique anime ainsi beaucoup de soirées et participe à de nombreuses occasions de festivités .

En 1956 , elle clôturé les fêtes du centenaire de St Hubert .

Royale Dramatique « L'ESSOR » - Cheratte.

M...

Vous êtes prié de vous trouver, au local habituel, aux jour, date et heure soulignés, pour l'activité indiquée.

| OBJET | JOURS | DATES | MOIS | HEURES |
|---------------------|----------|----------|-----------|----------|
| Réunion du Comité. | Lundi | 1 11 21 | Janvier | 1 13 1/4 |
| | | 2 12 22 | Février | 2 14 |
| Assemblée Générale. | Mardi | 3 13 23 | Mars | 3 15 |
| | | 4 14 24 | Avril | 4 16 1/2 |
| Répétition. | Mercredi | 5 15 25 | Mai | 5 17 |
| | | 6 16 26 | Juin | 6 18 |
| | Jeu | 7 17 27 | Juillet | 7 19 3/4 |
| | Vendredi | 8 18 28 | Août | 8 20 |
| | | 9 19 29 | Septembre | 9 21 |
| | Samedi | 10 20 30 | Octobre | 10 22 |
| | | 31 | Novembre | 11 23 |
| | Dimanche | | Décembre | 12 24 |

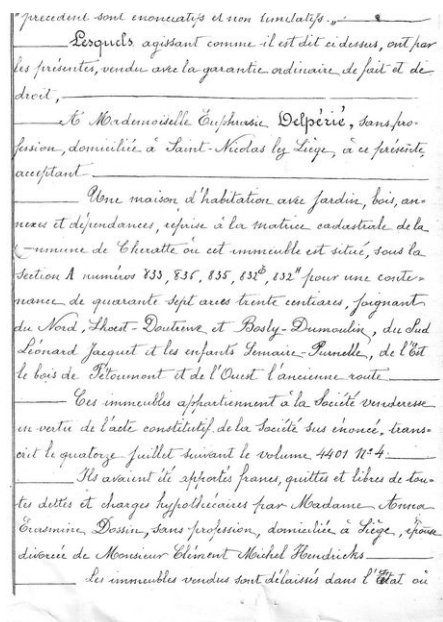
La Maison Hospitalière de la Sainte Trinité

Fondée par les Sœurs dominicaines de Monteil , elle doit servir à soigner les infirmes et les malades qui ont à subir des soins et des traitements spéciaux dus aux infirmités dont ils sont victimes .

Les actes de vente de la maison sont datés du 23.6.1904 auprès du notaire Van den Berg .

La Maison Hospitalière est une société anonyme , dont le Conseil d'Administration est composé de Charles de Ponthière , avocat à Argenteau , Camille Lixon , appariteur à l'Université , et Henri Nimal , docteur en médecine .

L'achat de la maison est fait par Melle Euphrasie Delperié de St Nicolas lez Liège , pour la somme de 20.000 frs , moins 12.371 frs .



Voici un extrait de l'acte de d'achat : « ... recevoir toutes sommes et en donner décharge , consentir et renoncer à tous droits réels , constituer et accepter toutes hypothèques , affecter les immeubles hypothécairement , faire tous les emprunts à court et à long terme en affectant les biens immeubles en garantie hypothécaire au profit du prêteur , donner toutes mainlevées d'inscriptions hypothécaires prises d'office ou autrement , renoncer à l'action résolutoire , le tout avec ou sans paiement , compromettre et transiger sur tous intérêts sociaux . Les pouvoirs qui précèdent sont énonciatifs et non limitatifs .

Lesquels agissant comme il est dit ci-dessus , ont par les présentes , vendu avec la garantie ordinaire de fait et de droit ,

A Mademoiselle Euphrasie Delperié , sans profession , domiciliée à St Nicolas lez Liège , à ce présente , acceptant

Une maison d'habitation avec jardin , bois , annexes et dépendances , reprise à la matrice cadastrale de la commune de Cheratte où cet immeuble est situé , sous la section A numéros 833, 836, 835 , 832^E , 832^H pour une contenance de quarante sept ares trente centiares , joignant du nord Lhoest-Doutrewe et Bosly-Dumoulin , du sud Léonard Jacquet et les enfants Lemaire-Purnelle , de l'est le Bois de Pétoumont et de l'ouest l'ancienne route .

Ces immeubles appartiennent à la Société venderesse en vertu de l'acte constitutif de la société sus énoncée , transcrit le 14 juillet suivant le volume 4401 n°4 .

Ils avaient été apportés francs , quittes et libres de toutes dettes et charges hypothécaires par Madame Anna Erasmine Dossin , sans profession , domiciliée à Liège , épouse divorcée de Monsieur Clément Michel Hendricks .

Les immeubles vendus sont délaissés dans l'état où ils se trouvent et comme ils se comportent et poursuivent avec tous droits et servitudes tant actifs que passifs , apparents ou occultes , ou pouvant en dépendre , mais sans que cette clause donne à des tiers plus de droits que ceux fondés en titre et sans garantie de la contenance indiquée , cette différence fut-elle d'un vingtième et plus sera au profit ou à la perte de l'acquéreuse .

L'acquéreuse pourra faire et disposer des immeubles vendus comme de choses lui appartenant en propriété et jouissance à compter du 17 mars courant .

Elle ne pourra exercer ni recours ni répétition contre la société venderesse , soit par vétusté ou vice de construction , soit par défaut de réparations , dégradations ou détériorations .

Elle paiera les contributions relatives aux immeubles vendus à partir du jour de l'entrée en jouissance .

Pour le cas où les bâtiments vendus seraient assurés , l'acquéreuse devra continuer la police jusqu'à son expiration , et en payer les primes annuelles .

La présente vente a lieu pour le prix de 20.000 francs .

En diminution de ce prix , l'acquéreuse retient et la société venderesse charge spécialement la dite acquéreuse de rembourser en son lieu et place sans recours possible contre la venderesse et d'en payer régulièrement les intérêts :

Une créance de 12.000 francs , exigible le 23 juin 1914 , due à Madame Anna Erasmine Dossin , rentière , domiciliée à Liège , aux termes d'un acte reçu par Me Van den Berg l'un des notaires soussignés , le 23.6.1904 . Cette créance produit des intérêts à 4,5% l'an , échéant et exigibles le 23.6 de chaque année, réductibles à 4,25% lorsqu'ils sont payés dans les 15 jours de leur échéance . Elle est conservée par une inscription prise à Liège le 15.7.1904 , volume 2362 n° 85 ci pour le principal .

Prorata d'intérêts sur ce principal du 23.6 dernier à 4,25% : 371, 67 francs .

Ensemble à déduire : 12.371,67 francs .

Après déduction , il reste utile : 7628,33 francs .

Pour remplir la société venderesse de ses droits dans le solde du prix restant à payer , il est convenu ce qui suit :

L'acheteuse paiera toutes les contributions de l'année courante , et elle s'oblige pendant trois années qui commenceront à courir à partir de ce jour à laisser à l'immeuble présentement vendu , sa destination de sanatorium affecté aux personnes infirmes et malades qui ont à subir des soins et traitements spéciaux aux infirmités dont elles sont victimes et à donner aux infirmes qui se présenteront les soins d'usage et ce , moyennant payement par ceux-ci des indemnités telles qu'il est de règle de les acquitter dans les hôpitaux officiels de Liège .

Après l'expiration des trois années et moyennant l'accomplissement de la condition ci-dessus , l'acheteuse sera de par le fait de l'expiration de ce délai entièrement libérée de son prix d'acquisition .

L'acheteuse est donc tenue d'assurer au service des infirmes le personnel suffisant , et ce à ses frais .

Monsieur le Conservateur des hypothèques est dispensé de prendre inscription d'office pour sûreté des charges imposées à l'acheteuse .

Les frais d'acte , y compris ceux de l'état des inscriptions hypothécaires sont à charge de l'acheteuse .

Dont acte , fait à Liège à l'Etude l'an 1907 , le 17 mars

Lecture faite , les comparant ont signé avec le notaire la présente minute qui restera en possession de Me Van den Berg

Suivent les signatures

Enregistré à Liège , a .c. par le Receveur soussigné , le 19.3.1907 vl 951f° 76 c7 deux rôles un renvoi

Reçu 1352,40 francs

Signé Dehasque »